

RAPPORT FINANCIER

2022



www.fnh.org



FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME

SOMMAIRE

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES	
1.1 Bilan	4
1.2 Compte de résultat	5
1.3 Annexe	6
1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées)	6
1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées)	7
1.3.3 Faits significatifs de l'exercice	8
1.3.4 Changement des méthodes comptables	8
1.3.5 Règles et méthodes comptables	8
1.3.6 Situation fiscale de la Fondation	9
1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles	9
1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	10
1.3.9 État des immobilisations financières	10
1.3.10 Détail des provisions	10
1.3.11 État des valeurs mobilières de placement	10
1.3.12 État des créances et des dettes	11
1.3.13 Tableau de variation des fonds propres	12
1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés	13
1.3.15 Tableau de variation des fonds reportés	13
1.3.16 État des produits d'exploitation	14
1.3.17 Détails des legs, donations et assurances-vie	15
1.3.18 État des charges et des produits exceptionnels	15
1.3.19 État des produits constatés d'avance	15
1.3.20 État des produits à recevoir	15
1.3.21 État des charges constatées d'avance	15
1.3.22 État des charges à payer	15
1.3.23 Fondation sous égide: Fondation Valorem	16
1.3.24 Fondation sous égide: Fondation ETRE	18
1.3.25 Fondation sous égide: Fondation Breizh Biodiv'	20
1.3.26 Combinaison des comptes de résultat	23
1.3.27 Compte de résultat par origine et destination	24
1.3.28 Compte d'emploi des ressources et annexe	25
1.3.29 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2022	31
1.3.30 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)	31
2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	32
3. RAPPORT DE GESTION	
3.1 Actions et faits marquants de l'exercice	36
3.2 Comparaison du résultat 2022 avec le budget et analyse du résultat	37
4. RAPPORT FINANCIER	38
5. PARMIS LES PROJETS POUR 2023	39

1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2022			Au 31/12/21
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	Notes 1.3.7 et 1.3.8	4 036	4 036	-	-
Immobilisations corporelles	Notes 1.3.7 et 1.3.8	3 061 804	1 481 442	1 580 362	1 657 457
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Note 1.3.7	479 966	-	479 966	62 850
Immobilisations financières	Note 1.3.9	473	-	473	473
Actif Immobilisé (I)		3 546 280	1 485 478	2 060 801	1 720 780
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.12	-	-	-	10 350
Créances	Note 1.3.12	1 619 881	3 750	1 616 131	2 145 113
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.11	519 198	5 314	513 884	511 190
Disponibilités		3 219 338	-	3 219 338	3 641 888
Charges constatés d'avance	Note 1.3.20	17 779	-	17 779	378 688
Actif Circulant (II)		5 376 196	9 064	5 367 132	6 687 229
Total Actif (I+II)		8 922 476	1 494 542	7 427 933	8 408 008
Fonds propres sans droit de reprise	Note 1.3.13			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH	Note 1.3.13			1 958 258	2 303 759
Excédent ou déficit de l'exercice				6 118	(345 502)
Situation nette (Fonds Propres) (I)				4 271 033	4 264 915
Fonds dédiés sur autres ressources FNH	Note 1.3.14			-	91 213
Fonds reportés liés aux legs ou donations	Note 1.3.15			753 990	220 451
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. Valorem	Note 1.3.14			88 851	403 872
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. ETRE	Note 1.3.14			-	76 153
Fonds dédiés sur autres ressources Fond. Breizh Biodiv'	Note 1.3.14			175 083	338 351
Fonds reportés et dédiés (II)				1 017 924	1 130 040
Provisions pour charges	Note 1.3.10			190 648	344 253
Provisions (III)				190 648	344 253
Dettes auprès d'établissements de crédit	Note 1.3.12			-	-
Dettes financières diverses	Note 1.3.12			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.12			269 707	178 163
Dettes des legs ou donations	Note 1.3.17			182 699	6 646
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.12			299 136	390 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 1.3.12			-	-
Autres dettes	Note 1.3.12			405 005	508 042
Produits constatés d'avance	Note 1.3.19			791 781	1 585 398
Dettes (IV)				1 948 328	2 668 801
Total Passif (I+II+III+IV)				7 427 933	8 408 008

1.2 Compte de résultat

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	Note 1.3.16	4 992 569	5 457 825
Ventes de biens et services			
Ventes de biens		-	-
Ventes de prestations de service		20 692	54 157
<i>dont Parrainages</i>		18 153	4 157
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitations		643 607	688 005
Ressources liées à la générosité du public		2 604 892	2 714 376
<i>Dons</i>		1 005 414	1 501 167
<i>Mécénat</i>		614 165	973 635
<i>Legs et assurances-vie</i>		985 314	239 574
Contributions financières		762 752	1 420 944
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges		156 427	151 055
Utilisations des fonds dédiés et reportés	Note 1.3.14	803 381	418 799
Autres produits		818	10 489
Charges d'exploitation (II)		4 987 770	5 806 079
Autres achats et charges externes		1 168 751	1 441 472
Aides financières accordées		967 925	817 024
Impôts, taxes et versements assimilés		156 526	196 696
Salaires et traitements		1 316 464	1 585 569
Charges sociales		577 790	699 964
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		90 779	104 822
Reports en fonds dédiés et reportés	Note 1.3.14	691 265	954 222
Autres charges		18 269	6 310
Résultat d'exploitation (I)-(II)		4 799	(348 254)
Produits financiers (III)		11 853	18 458
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	11 520
Autres produits financiers		11 853	6 938
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge		-	-
Charges financières (IV)		5 688	378
Dotations aux amortissements et aux provisions financières		5 314	-
Intérêts et charges assimilés		-	378
Différences négatives de change		374	-
Résultat financier (III)-(IV)		6 165	18 080
Produits exceptionnels (V)		205 516	451
Sur opérations de gestion		1 030	450
Sur opérations en capital		204 486	1
Charges exceptionnelles (VI)		208 440	14 755
Sur opérations de gestion		840	14 755
Sur opérations en capital		203 850	-
Dotations aux amortissements et provisions		3 750	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	Note 1.3.18	(2 924)	(14 304)
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	Note 1.3.11	1 922	1 024
Total des produits (I)+(III)+(V)		5 209 938	5 476 735
Total des charges (II)+(IV)+(VI)		5 203 820	5 822 236
Excédent ou déficit de l'exercice		6 118	(345 502)

⁽¹⁾ Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension FNH.

Contributions volontaires en nature			
Dons en nature		15 000	11 660
Prestations en nature		555 564	502 715
Bénévolat		111 381	151 161
TOTAL		681 945	665 536
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		15 000	11 660
Mise à disposition gratuite de biens		-	-
Prestations en nature		555 564	502 715
Personnel bénévole		111 381	151 161
TOTAL		681 945	665 536

1.3 ANNEXE

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2022 dont le total est de 7 427 933 euros, 551 400 euros se rapportant aux fondations abritées, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 6 118 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La Fondation pour la Nature et l'Homme créée par Nicolas Hulot (FNH) a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1^{er} août 1996.

Les comptes des 3 fondations abritées, Fondation Valorem, Fondation ETRE et Fondation Breizh Biodiv ont été incorporés dans les comptes de la FNH ; ils intègrent 795 960 euros de produits et 795 960 euros de charges. Les résultats des fondations abritées sont comptabilisés en fonds dédiés à la fin de l'exercice. La convention qui liait la FNH et la Fondation ETRE a pris fin au 31 décembre 2022. Le solde des fonds de la fondation abritée a été transféré à l'association Réseau ETRE en 2023.

1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées)

En euros	au 31 décembre 2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	4 036	4 036	-	-
Immobilisations corporelles	3 061 804	1 481 442	1 580 362	1 657 457
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	479 966	-	479 966	62 850
Immobilisations financières	473	-	473	473
Actif Immobilisé (I)	3 546 280	1 485 478	2 060 801	1 720 780
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	10 350
Créances	1 551 441	-	1 551 441	1 834 240
Valeurs mobilières de placement	519 198	5 314	513 884	511 190
Disponibilités	2 744 255	-	2 744 255	3 013 074
Charges constatés d'avance	17 779	-	17 779	77 902
Actif Circulant (II)	4 832 673	5 314	4 827 359	5 446 756
Total Actif (I+II)	8 378 952	1 490 792	6 888 160	7 167 535
Fonds propres sans droit de reprise			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau			1 958 258	2 303 759
Excédent ou déficit de l'exercice			6 118	(345 502)
Fonds Propres (I)			4 271 033	4 264 915
Fonds dédiés sur autres ressources			-	91 213
Fonds reportés liés aux legs ou donations			753 990	220 451
Fonds Reportés et Dédiés (II)			753 990	311 664
Provisions pour risques			-	-
Provisions pour charges			190 648	344 253
Provisions (III)			190 648	344 253
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			269 603	178 083
Dettes des legs ou donations			182 699	6 646
Dettes fiscales et sociales			299 136	390 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			177 254	295 638
Produits constatés d'avance			743 797	1 375 785
Dettes (IV)			1 672 489	2 246 703
Total Passif (I+II+III+IV)			6 888 160	7 167 535

1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées)

En euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	4 195 788	4 335 455
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	60 756	94 035
<i>dont Parrainages</i>	18 153	4 157
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	643 607	688 005
Ressources liées à la générosité du public	2 505 298	2 453 862
<i>Dons</i>	982 449	1 462 939
<i>Mécénat</i>	537 536	751 348
<i>Legs et assurances-vie</i>	985 314	239 574
Contributions financières	579 943	825 568
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	156 427	151 055
Utilisations des fonds dédiés et reportés	248 940	112 441
Autres produits	818	10 489
Charges d'exploitation (II)	4 191 810	4 683 470
Autres achats et charges externes	1 168 236	1 441 050
Aides financières accordées	172 480	337 394
Impôts, taxes et versements assimilés	156 526	196 696
Salaires et traitements	1 316 464	1 609 796
Charges sociales	577 790	675 737
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	90 779	104 822
Reports en fonds dédiés et reportés	691 265	311 664
Autres charges	18 269	6 310
Résultat d'exploitation (I)-(II)	3 978	(348 015)
Produits financiers (III)	11 446	18 220
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	11 520
Autres produits financiers	11 446	6 700
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Charges financières (IV)	5 688	378
Dotations aux amortissements et aux provisions des VMP	5 314	-
Intérêts et charges assimilées	-	378
Différences négatives de change	374	-
Résultat financier (III)-(IV)	5 758	17 842
Produits exceptionnels (V)	206 745	451
Sur opérations de gestion	2 258	450
Sur opérations en capital	204 486	1
Charges exceptionnelles (VI)	208 440	14 755
Sur opérations de gestion	840	14 755
Sur opérations en capital	203 850	-
Dotations aux amortissements et provisions	3 750	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	(1 695)	(14 304)
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	1 922	1 024
Total des produits (I)+(III)+(V)	4 413 978	4 354 126
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	4 407 860	4 699 627
Excédent ou déficit de l'exercice	6 118	(345 501)
⁽¹⁾ Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension FNH.		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	-	1 660
Prestations en nature	467 469	383 732
Bénévolat	95 896	122 806
TOTAL	563 365	508 198
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	-	1 660
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	467 469	383 732
Personnel bénévole	95 896	122 806
TOTAL	563 365	508 198

1.3.3 Faits significatifs de l'exercice

- Lancement de la campagne de mobilisation citoyenne #JagisJePlante.
- Publication de la seconde édition du Baromètre des Mobilités du Quotidien.
- Plaidoyer d'urgence en faveur de la restauration collective, très impactée par l'inflation.
- Décryptage des vraies causes de la crise alimentaire mondiale et portage auprès des décideurs politiques pour contrer la remise en cause des objectifs environnementaux.
- Publication d'un état des lieux de l'artificialisation des sols en France, point de départ d'une activité de plaidoyer sur le sujet.
- Plaidoyer en faveur de la préservation de la biodiversité dans le cadre de la loi Énergies Renouvelables.
- Co-organisation, dans le cadre de l'Affaire du Siècle, du premier débat présidentiel entièrement dédié au climat.
- Engagement, aux côtés des organisations réunies dans le Pacte du Pouvoir de vivre, pour faire émerger les sujets écologiques et sociaux dans le débat de la campagne présidentielle.

1.3.4 Changement des méthodes comptables

Il n'y a pas de changement de méthodes comptables.

1.3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément au nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable depuis le 1^{er} janvier 2020.

Méthodes d'évaluations :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Immobilisations corporelles

- Terrain (non amortissable)
- Immeuble (siège social) 40 ans
- Agencements, installations de bureaux 5 à 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau 5 à 10 ans
- Matériel informatique 3 à 5 ans

Immobilisations incorporelles

- Logiciels informatiques 12 mois

b – Valeurs mobilières de placement

Elles sont également évaluées à leur coût d'achat, les mouvements étant enregistrés selon la règle du premier entré, premier sorti. La plus-value latente sur VMP non comptabilisée est de 5.123,25 € au 31/12/2022.

c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

d – Fonds dédiés

Les fonds dédiés enregistrent à la clôture de l'exercice la partie des ressources affectées, par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore été utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard. En dérogation au règlement comptable, les résultats des fondations abritées apparaissent en fonds dédiés dans les comptes combinés jusqu'à la dissolution de la fondation abritée. En cas de sortie d'une fondation abritée, si les fonds dédiés restants sont reversés aux organismes à but non lucratifs (associations, fonds de dotation...), ils sont comptabilisés en charges dans les comptes combinés en "65 aides financières".

e – Fonds reportés

Conformément au règlement comptable, les fonds reportés enregistrent à la clôture de l'exercice le montant des legs, donations et assurances-vie acceptés par le Bureau et non encore encaissés. Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés sont comptabilisés à l'actif selon l'estimation du prix de vente.

Les legs et assurances-vie non encaissés sont comptabilisés en « fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les dettes sur legs ou donations sont enregistrées au passif du bilan et déduites du montant du produit du legs (note 1.3.17).

f – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour le montant global de l'engagement, à la date de signature de la convention, la partie de l'engagement se rattachant aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

g – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont mentionnées au compte de résultat et au compte de résultat par origine et par destination. Le montant de contributions faisant l'objet d'une convention figure en annexe 1.3.30.

h – Provisions pour engagement de départ en retraite

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les engagements financiers de départ en retraite des salariés, qui figuraient jusqu'au 31 décembre 2019 en engagements hors bilan, sont repris dans les comptes sous forme d'une provision pour charge.

La provision des engagements de départ en retraite est calculée d'après la méthode des unités de crédits projetées. Le montant de la provision au 31 décembre 2022 a été ajusté, il s'élève à 187 826 euros (annexe 1.3.10)

Hypothèse d'évaluation (départ volontaire)

- Taux d'actualisation 3,86% (inflation comprise)
- Taux de revalorisation des salaires 1%
- Taux de rotation du personnel 1%
- Taux de mortalité INSEE 2014-2016
- Age de départ à la retraite 67 ans

Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune autre dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables ne mérite d'être signalée.

1.3.6 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant quasi exclusivement issus de conventions de mécénat, de contributions financières privées, de subventions publiques et de dons et legs de particuliers, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
TOTAL	3 119 961	634 651	208 805	3 545 807
Immobilisations incorporelles	4 036	-	-	4 036
Logiciels	4 036	-	-	4 036
Immobilisations corporelles	3 053 074	13 685	4 955	3 061 804
Siège social (construction)	2 106 000	-	-	2 106 000
Terrain	234 000	-	-	234 000
Autres immobilisations corporelles	713 074	13 685	4 955	721 804
Agencement	339 139	-	-	339 139
Mobilier de bureau	98 285	-	-	98 285
Matériel informatique	266 654	13 685	4 955	275 384
Matériel vidéo	8 995	-	-	8 995
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	62 850	620 966	203 850	479 966

1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
TOTAL	1 399 654	90 779	4 955	1 485 478
Amortissements immobilisations incorporelles	4 036	-	-	4 036
Logiciels	4 036	-	-	4 036
Amortissements immobilisations corporelles	1 395 617	90 779	4 955	1 481 442
Siège social (construction)	835 965	52 650	-	888 615
Amortissement autres immobilisations corporelles	559 652	38 129	4 955	592 827
Agencement	230 092	23 386	-	253 478
Mobilier de bureau	83 599	3 782	-	87 381
Matériel informatique	236 966	10 962	4 955	242 972
Matériel vidéo	8 995	-	-	8 995

1.3.9 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
Immobilisations financières	473	-	-	473
Part sociale Crédit Coopératif	473			473

1.3.10 Détail des provisions

En euros	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant en fin d'exercice
Provisions pour charges	344 253	2 822	156 427	190 648
Provision pour indemnités de départ en retraite	344 253	-	156 427	187 826
Provision pour charges sur legs ou donations	-	2 822	-	2 822

1.3.11 État des valeurs mobilières de placement

En euros	513 884
Dexia Epargne Pension (Contrat de Capitalisation)	298 500
Intérêts courus Dexia Epargne Pension FNH ⁽²⁾	120 448
Crédit Coopératif	
ECOFI Capital 3 ans FNH ⁽¹⁾	100 250
Dépréciations des VMP: Moins-value latente sur ECOFI Capital 3 ans	(5 314)

⁽¹⁾ Au 31/12/2022: moins-value latente provisionnée = 5.313,60 euros

⁽²⁾ Un impôt à payer de 24% soit 1.922 euros a été comptabilisé sur les intérêts courus de l'exercice du contrat de Capitalisation Dexia.

1.3.12 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'1 an
ÉTAT DES CRÉANCES	1 638 132		1 634 382	1 420 860	213 523
Actif Immobilisé	473	-	473	-	473
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	473	-	473	-	473
Actif circulant	1 619 881	3 750	1 616 131	1 403 631	212 500
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	595 262	3 750	591 512	488 512	103 000
<u>Autres créances :</u>					-
Fournisseurs avoirs à recevoir	5 350		5 350	5 350	-
Personnel et comptes rattachés	-		-	-	-
Etat - Subventions et produits à recevoir	442 683		442 683	333 183	109 500
Créances reçues par legs ou donation	498 519		498 519	498 519	-
Organismes fondateurs - créances	40 000		40 000	40 000	-
Organisme sociaux produits à recevoir	12 453		12 453	12 453	-
Produits à recevoir	25 614		25 614	25 614	-
Charges constatées d'avance	17 779		17 779	17 229	550
ÉTAT DES DETTES	1 948 328		1 948 328	1 715 621	232 707
Fournisseurs et comptes rattachés	269 707		269 707	269 707	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-	-
Dettes des legs ou donations	182 699		182 699	182 699	-
Dettes fiscales et sociales	299 136		299 136	299 136	-
Personnel et comptes rattachés	99 719		99 719	99 719	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	162 915		162 915	162 915	-
Autres impôts, taxes et versements assimilés	31 396		31 396	31 396	-
Etat - Avances sur subventions	5 107		5 107	5 107	-
Autres dettes	405 005		405 005	293 965	111 040
dont Autres comptes débiteurs divers	262 979		262 979	262 979	-
dont Autres charges à payer	33 880		33 880	33 880	-
Produits constatés d'avance	791 781		791 781	670 114	121 667

1.3.13 Tableau de variation des fonds propres

En euros	à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2021		Augmentation		Diminution ou consommation		à la clôture
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant ⁽²⁾	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise ⁽¹⁾	2 306 657	-	-	-	-	-	-	2 306 657
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau total	2 303 759	(345 502)	218 417	-	-	-	-	1 958 258
Excédent (+) ou déficit (-) de l'exercice total	(345 502)	345 502	(218 417)	6 118	(195 450)	-	-	6 118
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	4 264 915	-	-	6 118	(195 450)	-	-	4 271 033

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le Conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH (au bâtiment d'abord, puis au terrain). Celui-ci était estimé à une valeur vénale de 4 400 000 € au 05/11/2019.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	-	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	-	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	-	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2022	2 306 657	-	2 306 657

1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements	Transferts entre fonds dédiés	Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	79 213	-	79 213	-	-	-	-
FNH							
• Génération Climat	79 213	-	79 213	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	725 863	-	461 928	-	-	263 934	100 000
Fond. Valorem							
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	403 872	-	315 021	-	-	88 851	-
Fond. ETRE							
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	73 253	-	73 253	-	-	-	-
Fond. Breizh Biodiv'	248 738	-	73 655	-	-	175 083	100 000
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	148 738	-	73 655	-	-	75 083	-
• AAP Eau	100 000	-	-	-	-	100 000	100 000
Ressources liées à la générosité du public	104 513	-	104 513	-	-	-	-
FNH							
• Mobilité dans les zones peu denses	12 000	-	12 000	-	-	-	-
Fond. ETRE							
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	2 900	-	2 900	-	-	-	-
Fond. Breizh Biodiv'							
Fonds dédiés non affectés ⁽¹⁾	89 613	-	89 613	-	-	-	-
Total	909 589	-	645 654	-	-	263 934	100 000

⁽¹⁾ solde des produits perçus par les fondations abritées non encore affectés

1.3.15 Tableau de variation des fonds reportés

En euros	À l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Legs et assurances-vie	220 451	691 265	157 727	753 990

1.3.16 État des produits d'exploitation

En euros	2022	2021
Produits d'exploitation	4 992 569	5 151 467
Ventes de biens et services	20 692	54 157
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de services dont parrainage	20 692	54 157
Produits de tiers financeurs	4 971 877	5 097 310
Subventions d'exploitation fonds publics	643 607	688 005
subventions Union Européenne	-	-
subventions Etat français	178 353	241 911
subventions institutions publiques à caractère administratif	465 253	440 206
subventions musées	-	5 888
Consommations de la dotation consommable	-	-
Ressources liées à la générosité du public	2 604 892	2 714 376
Produits de mécénat FNH	537 536	751 348
Produits de mécénat Fondation Valorem	39 516	118 500
Produits de mécénat Fondation Breizh Biodiv'	37 113	103 787
Dons FNH	982 449	1 462 939
Dons Fondation Valorem	21 758	31 227
Dons Fondation ETRE	1 038	7 000
Dons Fondation Breizh Biodiv'	170	-
Legs	985 314	239 574
- dont assurances-vie	253 958	26 611
Contributions financières	762 752	1 420 944
Contributions financières FNH	487 752	690 944
Dotations de la société Valorem	200 000	430 000
Contributions financières Fondation ETRE (dont dotation 3PA)	35 000	40 000
Dotations de la Région Bretagne	40 000	260 000
Reprises sur amortissements, provisions, et transferts de charges	156 427	151 055
Reprises sur provisions indemnités de départ en retraite	156 427	151 055
Utilisation des fonds dédiés et reportés	803 381	112 441
Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH: fonds dédiés	91 213	112 441
Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH: fonds reportés	157 727	-
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. Valorem	315 021	-
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. ETRE	76 153	-
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. Breizh Biodiv'	163 268	-
Autres produits	818	10 489
Droits d'auteurs	-	31
Autres produits de gestion courante	8	62
Refacturations	810	10 395

1.3.17 Détails des legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	253 958
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	731 355
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	203 748
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	157 727
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	203 850
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	691 265
SOLDE DE LA RUBRIQUE	451 673

1.3.18 État des charges et des produits exceptionnels

En euros	2022	2021
Produits exceptionnels	205 516	451
Sur opérations de gestion	1 030	450
Produits exceptionnels divers	1 030	450
Sur opérations en capital	204 486	1
Produits de cessions d'immob. corp.	738	1
Immobilisations reçues par legs cédées	203 748	-
Charges exceptionnelles	208 440	14 755
Sur opérations de gestion	840	14 755
Pénalités et amendes fiscales ou pénales	840	3 155
Autres charges exceptionnelles	-	11 600
Sur opérations en capital	203 850	-
VNC des biens cédés reçus par legs	203 850	-
Dotations aux amortissements et provisions	3 750	-
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	3 750	-
Résultat exceptionnel	(2 924)	(14 304)

1.3.19 État des produits constatés d'avance

En euros	2022	2021
	791 781	1 585 398
Prestations de service	22 461	25 000
Conventions de mécénat	321 317	401 613
Conventions fonds institutionnels privés	153 002	473 531
Conventions fonds institutionnels publics	295 001	685 254
Subventions d'exploitations	-	-

1.3.20 État des produits à recevoir

En euros	2022	2021
	158 644	197 182
Clients, factures à établir	129	46 029
Organismes sociaux	12 453	7 090
Intérêts courus	120 448	112 441
Dons manuels	18 561	19 621
Produits à recevoir divers	7 053	12 000

1.3.21 État des charges constatées d'avance

En euros	2022	2021
	17 779	378 688
Prestations de service	-	-
Locations matériels / hébergement sites Internet	796	1 183
Maintenances	458	1 890
Frais de mission	591	518
Cotisations	-	-
Licences	12 075	9 163
Abonnements	2 063	5 563
Chèques déjeuner	1 026	1 247
Droits d'auteurs	770	-
Primes soutiens aux associations	-	359 123

1.3.22 État des charges à payer

En euros	2022	2021
	240 653	296 903
Charges à payer Etat	19 297	24 228
Charges à payer	33 880	59 826
Factures non parvenues	51 895	35 610
Dettes sociales	135 581	177 239

1.3.23 Fondation sous égide : Fondation Valorem

BILAN en euros	au 31 décembre 2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Actif Immobilisé (I)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	36 317	-	36 317	19 000
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	258 702	-	258 702	338 723
Charges constatés d'avance	-	-	-	233 950
Actif Circulant (II)	295 018	-	295 018	591 673
Total Actif (I+II)	295 018	-	295 018	591 673
Fonds propres sans droit de reprise			-	-
Report à nouveau			403 872	116 392
Excédent ou déficit de l'exercice			(315 021)	287 480
Fonds Propres (I)			88 851	403 872
Fonds dédiés sur autres ressources			-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-	-
Fonds Reportés et Dédiés (II)			-	-
Provisions pour charges			-	-
Provisions (III)			-	-
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	1 124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			11 672	6 049
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			146 511	143 129
Produits constatés d'avance			47 984	37 500
Dettes (IV)			206 167	187 802
Total Passif (I+II+III+IV)			295 018	591 673

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	261 274	579 727
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
<i>dont Parrainages</i>	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	-	-
Ressources liées à la générosité du public	61 274	149 727
<i>Dons</i>	21 758	31 227
<i>Mécénat</i>	39 516	118 500
<i>Legs et assurances-vie</i>	-	-
Contributions financières	200 000	430 000
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	-	-
Charges d'exploitation (II)	576 438	292 429
Autres achats et charges externes	233	218
Aides financières accordées	563 141	267 622

Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	13 064	24 589
Résultat d'exploitation (I)-(II)	(315 164)	287 298
Produits financiers (III)	144	181
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	144	181
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Charges financières (IV)	-	-
Intérêts et charges assimilés	-	-
Différences négatives de change	-	-
Résultat financier (III)-(IV)	144	181
Produits exceptionnels (V)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Charges exceptionnelles (VI)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	-	-
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	-	-
Total des produits (I)+(III)+(V)	261 417	579 909
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	576 438	292 429
Excédent ou déficit de l'exercice	(315 021)	287 480
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	15 819	55 000
Bénévolat	3 485	22 025
TOTAL	19 304	77 025
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	15 819	55 000
Personnel bénévole	3 485	22 025
TOTAL	19 304	77 025

La société VALOREM s'est engagée à verser une dotation annuelle de 200 000 € minimum par an sur 5 ans, dont 20% est attribué à des projets FNH et frais de gestion.

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS en euros	Exercice 31/12/22
Produits	261 417
Dotation de la société Valorem	200 000
Dons particuliers + entreprises	21 758
Mécénat	39 516
Intérêts d'épargne	144
Charges	576 438
Soutiens partenariats	30 000
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	39 191
Soutien accès aux énergies dans le monde	182 644
Soutien lutte contre la précarité énergétique	311 307
Frais de fonctionnement	13 296

1.3.24 Fondation sous égide : Fondation ETRE

BILAN en euros	Au 31 décembre 2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles			-	-
Immobilisations corporelles			-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			-	-
Immobilisations financières			-	-
Actif Immobilisé (I)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	1 228	-	1 228	142 117
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	77 263
Charges constatés d'avance	-	-	-	-
Actif Circulant (II)	1 228	-	1 228	219 380
Total Actif (I+II)	1 228	-	1 228	219 380
Fonds propres sans droit de reprise			-	-
Report à nouveau			76 153	37 426
Excédent ou déficit de l'exercice			(74 925)	38 726
Fonds Propres (I)			1 228	76 153
Fonds dédiés sur autres ressources			-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-	-
Fonds Reportés et Dédiés (II)			-	-
Provisions pour charges			-	-
Provisions (III)			-	-
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	8 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			-	27
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			-	-
Produits constatés d'avance			-	135 000
Dettes (IV)			-	143 227
Total Passif (I+II+III+IV)			1 228	219 380

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	36 038	47 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
<i>dont Parrainages</i>	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	-	-
Ressources liées à la générosité du public	1 038	7 000
<i>Dons</i>	1 038	7 000
<i>Mécénat</i>	-	-
<i>Legs et assurances-vie</i>	-	-
Contributions financières	35 000	40 000
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	-	-

Charges d'exploitation (II)	111 084	8 315
Autres achats et charges externes	84	115
Aides financières accordées	94 000	4 100
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	17 000	4 100
Résultat d'exploitation (I)-(II)	(75 046)	38 685
Produits financiers (III)	121	41
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	121	41
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Charges financières (IV)	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
Résultat financier (III)-(IV)	121	41
Produits exceptionnels (V)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Charges exceptionnelles (VI)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	-	-
Impôts sur les bénéfices (1)	-	-
Total des produits (I)+(III)+(V)	36 159	47 041
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	111 084	8 315
Excédent ou déficit de l'exercice	(74 925)	38 726
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	28 936	13 379
Bénévolat	-	6 330
Total	28 936	19 709
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	28 936	13 379
Personnel bénévole	-	6 330
Total	28 936	19 709

La fondation ETRE a été dissolue le 30 novembre 2022 à la demande de son président. Le boni de liquidation a été affecté à l'Association Réseau ETRE.

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS en euros	Exercice 31/12/22
Produits	36 159
Dotation de l'association 3PA	-
Dons entreprises	1 038
Soutien Fondation BNP Paribas	35 000
Intérêts d'épargne	121
Charges	111 084
Soutien aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	23 000
Soutiens projets écoles ETRE	71 000
Frais de fonctionnement	17 084

1.3.25 Fondation sous égide : Fondation Breizh Biodiv'

BILAN en euros	au 31 décembre 2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Actif Immobilisé (I)	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	40 000	-	40 000	170 000
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	216 382	-	216 382	212 827
Charges constatés d'avance	-	-	-	66 836
Actif Circulant (II)	256 382	-	256 382	449 662
Total Actif (I+II)	256 382	-	256 382	449 662
Fonds propres sans droit de reprise			-	-
Report à nouveau			238 351	22 000
Excédent ou déficit de l'exercice			(163 268)	216 351
Fonds Propres (I)			75 083	238 351
Fonds dédiés sur autres ressources			100 000	100 000
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-	-
Fonds Reportés et Dédiés (II)			100 000	100 000
Provisions pour charges			-	-
Provisions (III)			-	-
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			59	4 757
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			81 240	69 441
Produits constatés d'avance			-	37 113
Dettes (IV)			81 299	111 312
Total Passif (I+II+III+IV)			256 382	449 663

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	77 283	363 787
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
<i>dont Parrainages</i>	-	-
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	-	-
Ressources liées à la générosité du public	37 283	103 787
<i>Dons</i>	170	-
<i>Mécénat</i>	37 113	103 787
<i>Legs et assurances-vie</i>	-	-
Contributions financières	40 000	260 000
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	-	-
Charges d'exploitation (II)	240 693	147 452

Autres achats et charges externes	198	89
Aides financières accordées	230 494	36 174
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Report en fonds dédiés	-	100 000
Autres charges	10 000	11 189
Résultat d'exploitation (I)-(II)	(163 410)	216 335
Produits financiers (III)	142	16
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	142	16
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Charges financières (IV)	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
Résultat financier (III)-(IV)	142	16
Produits exceptionnels (V)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Charges exceptionnelles (VI)	-	-
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	-	-
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	-	-
Total des produits (I)+(III)+(V)	77 425	363 803
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	240 693	147 452
Excédent ou déficit de l'exercice	(163 268)	216 351
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	15 000	10 000
Prestations en nature	43 339	50 605
Bénévolat	12 000	-
Total	70 339	60 605
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	15 000	10 000
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	43 339	50 605
Personnel bénévole	12 000	-
Total	70 339	60 605

La Région Bretagne s'est engagée à ce que soit versée par les différents financeurs une somme minimale de 200 000 € par an sur 5 ans, à défaut de quoi la Région elle-même viendra abonder la fondation abritée jusqu'à atteindre cette hauteur. 20% minimum de ces ressources servent à financer des projets de la FNH, ainsi que les frais de gestion.

DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS en euros	Exercice 31/12/22
Produits	77 425
Dons particuliers + entreprises	170
Mécénats	37 113
Dotations Région Bretagne	40 000
Intérêts d'épargne	142
Charges	240 693
Soutiens aux projets de la Fondation pour la Nature et l'Homme	30 000
Appel à projets Forêt	200 494
Fonds dédié dotation Région Bretagne AAP Eau	-
Frais de fonctionnement	10 198

1.3.26 Combinaison des comptes de résultat

En euros	FNH seule	
	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits d'exploitation (I)	4 195 788	4 335 455
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	60 756	94 035
<i>dont Parrainages</i>	18 153	4 157
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	643 607	688 005
Ressources liées à la générosité du public	2 505 298	2 453 862
<i>Dons</i>	982 449	1 462 939
<i>Mécénat</i>	537 536	751 348
<i>Legs et assurances-vie</i>	985 314	239 574
Contributions financières	579 943	825 568
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	156 427	151 055
Utilisations des fonds dédiés et reportés	248 940	112 441
Autres produits	818	10 489
Charges d'exploitation (II)	4 191 810	4 683 470
Autres achats et charges externes	1 168 236	1 441 050
Aides financières accordées	172 480	337 394
Impôts, taxes et versements assimilés	156 526	196 696
Salaires et traitements	1 316 464	1 609 796
Charges sociales	577 790	675 737
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	90 779	104 822
Reports en fonds dédiés et reportés	691 265	311 664
Autres charges	18 269	6 310
Résultat d'exploitation (I)-(II)	3 978	(348 015)
Produits financiers (III)	11 446	18 220
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	11 520
Autres produits financiers	11 446	6 700
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
Charges financières (IV)	5 688	378
Dotations aux amortissements et aux provisions financières	5 314	-
Intérêts et charges assimilées	-	378
Différences négatives de change	374	-
Résultat financier (III)-(IV)	5 758	17 842
Produits exceptionnels (V)	206 745	451
Sur opérations de gestion	2 258	450
Sur opérations en capital	204 486	1
Charges exceptionnelles (VI)	208 440	14 755
Sur opérations de gestion	840	14 755
Sur opérations en capital	203 850	-
Dotations aux amortissements et provisions	3 750	-
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	(1 695)	(14 304)
Impôts sur les bénéfices ⁽¹⁾	1 922	1 024
Total des produits (I)+(III)+(V)	4 413 978	4 354 126
Total des charges (II)+(IV)+(VI)	4 407 860	4 699 627
Excédent ou déficit de l'exercice	6 118	(345 501)
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	-	1 660
Prestations en nature	467 469	383 732
Bénévolat	95 896	122 806
TOTAL	563 365	508 198
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	-	1 660
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	467 469	383 732
Personnel bénévole	95 896	122 806
TOTAL	563 365	508 198

Fondations abritées		Neutralisation des intercomptes au 31/12/2022	FNH combinée au 31/12/2022
Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021		
374 595	990 514	422 187	4 992 569
-	-	-	-
-	-	(40 064)	20 692
-	-	-	18 153
-	-	-	643 607
99 595	260 514	-	2 604 892
22 966	38 227	-	1 005 414
76 629	222 287	-	614 165
-	-	-	985 314
275 000	730 000	(92 191)	762 752
-	-	-	156 427
-	-	554 441	803 381
-	-	-	818
928 214	448 196	(132 255)	4 987 770
515	422	-	1 168 751
887 636	307 896	(92 191)	967 925
-	-	-	156 526
-	-	-	1 316 464
-	-	-	577 790
-	-	-	90 779
-	100 000	-	691 265
40 064	39 878	(40 064)	18 269
(553 620)	542 318	554 441	4 799
407	239	-	11 853
-	-	-	-
407	239	-	11 853
-	-	-	-
-	-	-	5 688
-	-	-	5 314
-	-	-	-
-	-	-	374
407	239	-	6 165
-	-	(1 228)	205 516
-	-	(1 228)	1 030
-	-	-	204 486
-	-	-	208 440
-	-	-	840
-	-	-	203 850
-	-	-	3 750
-	-	(1 228)	(2 924)
-	-	-	1 922
375 001	990 753	420 958	5 209 938
928 214	448 196	(132 255)	5 203 820
(553 213)	542 557	553 213	6 118
15 000	10 000	-	15 000
88 094	118 984	-	555 564
15 485	28 355	-	111 381
118 579	157 339	-	681 945
15 000	10 000	-	15 000
-	-	-	-
88 094	118 984	-	555 564
15 485	28 355	-	111 381
118 579	157 339	-	681 945

1.3.27 Compte de résultat par origine et destination

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/2022		Exercice 31/12/2021	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés a la générosité du public	2 409 341	2 409 341	2 726 039	2 726 039
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	2 401 042	2 401 042	2 714 376	2 714 376
- Dons manuels	1 005 414	1 005 414	1 501 167	1 501 167
- Legs, donations et assurances-vie ⁽¹⁾	781 464	781 464	239 574	239 574
- Mécénat	614 165	614 165	973 635	973 635
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	8 298	8 298	11 663	11 663
2 - Produits non liés a la générosité du public	993 333		1 492 836	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	18 153		4 157	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	762 752		1 420 944	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	212 428		67 735	
3 - Subventions et autres concours publics	643 607		688 005	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	156 427	95 999	151 055	86 041
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	803 381	262 240	418 799	270 947
Total	5 006 088	2 767 579	5 476 735	3 083 027
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	3 287 194	1 485 287	3 267 980	1 570 087
1.1 Réalisées en France	3 060 551	1 451 699	3 058 505	1 424 119
- Actions réalisées par l'organisme	2 320 623	1 220 759	2 717 903	1 270 313
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	739 928	230 940	340 602	153 805
1.2 Réalisées à l'étranger	226 644	33 587	209 475	145 969
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	39 550	29 003
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	226 644	33 587	169 924	116 965
2 - Frais de recherche de fonds	622 716	517 924	793 734	634 418
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	578 309	487 836	761 159	608 381
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	44 406	30 088	32 575	26 037
3 - Frais de fonctionnement	396 872	268 554	489 334	351 680
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	9 586	5 460
5 - Impôt sur les bénéfices	1 922		1 024	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	691 265	691 265	1 260 580	302 965
Total	4 999 970	2 963 029	5 822 237	2 864 610
Excédent ou déficit	6 118	(195 450)	(345 503)	218 417
B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	681 945	681 945	665 536	665 536
Bénévolat	111 381	111 381	151 161	151 161
Prestations en nature	555 564	555 564	502 715	502 715
Dons en nature	15 000	15 000	11 660	11 660
2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public	-		-	
3 - Concours publics en nature	-		-	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
Total ressources	681 945	681 945	665 536	665 536
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	478 312	478 312	267 694	267 694
Réalisées en France	475 125	475 125	186 599	186 599
Réalisées à l'étranger	3 187	3 187	81 096	81 096
2 - Contributions volontaires a la recherche de fonds	101 205	101 205	215 998	215 998
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	102 427	102 427	181 844	181 844
Total emplois	681 945	681 945	665 536	665 536

(1) cette rubrique comprend les plus-values nettes sur ventes d'immobilisations reçues par legs destinées à être cédées (produit de la vente d'immobilisation, déduction faite de la charge correspondante à la sortie d'immobilisation pour le montant de la valorisation initiale - voir tableau 1.3.17). Par conséquent, le montant total des charges et des produits du CROD ne correspond pas au montant total des charges et produits du compte de résultat combiné, mais le résultat reste identique.

1.3.28 Compte d'emploi des ressources et annexe

EMPLOIS par destination	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021	RESSOURCES par origine	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
1- Missions sociales (voir répartition sur Note 1)	1 485 287	1 570 086	1 - Ressources collectées auprès du public	2 409 341	2 726 039
1.1 Réalisées en France	1 451 699	1 424 118	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
• actions réalisées directement	1 220 759	1 270 313	1.2 Dons, legs et mécénats	2 401 042	2 714 376
• versements à d'autres organismes agissant en France	230 940	153 805	• Dons manuels	1 005 414	1 501 167
1.2 Réalisées en l'étranger	33 587	145 968	• Legs, donations et assurances- vie	781 464	239 574
• actions réalisées directement	-	29 003	• Mécénats	614 165	973 635
• versements à un organisme central ou d'autres organismes	33 587	116 965	1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	8 298	11 663
2 - Frais de recherche de fonds	517 924	634 418			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	487 836	608 381			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	30 088	26 037			
3 - Frais de fonctionnement	268 554	351 680			
Total des emplois de l'exercice	2 271 764	2 556 185	Total des ressources de l'exercice	2 409 341	2 726 039
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	5 460	2 - reprise sur provision et dépréciations	95 999	86 041
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	691 265	302 965	3 - utilisations des fonds dédiés antérieurs	262 240	270 947
Excédent de la générosité du public de l'exercice	(195 450)	218 417	Déficit de la générosité du public de l'exercice	-	-
Total général	2 767 579	3 083 027	Total général	2 767 579	3 083 027
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	2 291 684	2 020 712
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	(195 450)	218 417
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	55 248	52 555
			Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	2 151 482	2 291 684
			FONDS DÉDIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
			Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice	324 966	292 948
			(-) utilisation	262 240	270 947
			(+) report	691 265	302 965
			Fonds dédiés a la générosité du public en fin d'exercice	753 991	324 966

*Pour mémoire, rappel du tableau relatif
aux fonds dédiés pour la partie relevant
de la générosité du public :*

NOTE 1: répartition de la mission sociale par projet (hors fonds dédiés)	Actions réalisées directement	Versements pour des missions en France	Versements pour des missions à l'étranger
MISSIONS SOCIALES FNH	2 200 198	147 127	24 000
Proposer	835 151	-	-
Stratégie générale plaidoyer	170 486	-	-
Coordination Think Tank	59 973	-	-
Biodiversité	148 233	-	-
Agriculture	179 324	-	-
Mobilité	144 887	-	-
Économie, finance, commerce	89 117	-	-
Energie climat	43 131	-	-
Soutenir	1 198 010	147 127	24 000
J'agis pour la Nature	702 876	15 745	-
Mon Restau Responsable	78 464	-	-
Génération Climat	345 010	131 382	24 000
Gestion des fonds et fondations abritées	71 660	-	-
Mobiliser	167 038	-	-
L'Affaire du Siècle	167 038	-	-
MISSIONS SOCIALES Fondation Valorem	-	360 498	202 644
Soutien aux actions de la FNH	-	39 191	-
Soutien aux acteurs de la transition énergétique solidaire	-	10 000	20 000
Accès aux énergies dans le monde	-	-	182 644
Lutte contre la précarité énergétique	-	311 307	-
MISSIONS SOCIALES Fondation ETRE	-	94 000	-
Soutien aux actions de la FNH	-	23 000	-
Soutien aux déploiement des écoles de la transition énergétique	-	71 000	-
MISSIONS SOCIALES Fondation Breizh Biodiv'	-	230 494	-
Soutien aux actions de la FNH	-	30 000	-
Appel à projet Biodiversité et Forêt	-	200 494	-
Total	2 200 198	832 119	226 644

COMMENTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

PRÉSENTENT L'ENSEMBLE DES MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION

Les ressources

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétence), subventions de ministères ou d'organismes publics, contributions financières d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, boutique, etc.).

Seules les ressources collectées auprès du public figurent dans le nouveau compte d'emploi annuel des ressources. Depuis 2020, le mécénat d'entreprise fait désormais partie des ressources collectées auprès du public.

Les dons et legs

En 2022, les dons et legs représentent 44,5% des ressources (hors ressources fondations abritées).

La collecte de dons auprès des particuliers affiche une relative stabilité 982 440 euros (1 005 414 euros avec les fondations abritées) par rapport à 2021 mais elle reste fragilisée.

En effet, le contexte global, affecté tant par l'inflation (notamment sur les produits alimentaires et sur l'énergie) que par le conflit entre l'Ukraine et la Russie n'a ni facilité le recrutement de nouveaux donateurs, ni permis le renouvellement des dons des donateurs habituellement fidèles.

Ainsi, le nombre de donateurs et donatrices ayant manifesté leur soutien financier affiche une baisse de 22% vs 2021 compensée partiellement par un accroissement du don moyen (+7,5%). La collecte (hors libéralités) auprès des particuliers est principalement portée par ses donateurs réguliers (en prélèvement automatique) et la collecte de fin d'année.

La Fondation a par ailleurs reçu 5 legs comprenant 2 assurances-vie pour un montant de 985 314 euros.

Devant ces évolutions tant conjoncturelles que structurelles, la Fondation a décidé de repenser sa stratégie de collecte auprès des particuliers ainsi que les moyens associés (budget, ressources humaines). Certaines dépenses liées à des tests ou investissements prévus au budget 2022 ont ainsi été suspendues permettant de réduire les dépenses de 18%.

Tandis que les dons et legs affectés sont employés selon les souhaits des donateurs et donatrices, les dons non affectés abondent prioritairement le financement de la mission sociale.

Le solde est ventilé proportionnellement entre les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.

En 2022, la Fondation a poursuivi ses messages et campagnes de mobilisation et de collecte auprès de sa communauté en diversifiant ses approches : interactions sur les réseaux sociaux, opérations téléphoniques, e-mailings, courriers postaux, etc. Ces actions de communication permettent également de présenter aux donateurs les actions développées par la Fondation et de démontrer l'urgence d'accélérer la transition écologique et solidaire de nos sociétés.

Les mécénats : le soutien des entreprises et des fondations

La Fondation est soutenue par des entreprises, des fondations d'entreprises et des fonds de dotation engagés dans la transition écologique et solidaire qui lui donnent les moyens de mener à bien sa mission sociale. Une manière également de renforcer leurs propres engagements. La Fondation est également soutenue par des fondations privées.

En 2022, elle a ainsi pu compter sur le soutien de : API Restauration, Léa Nature, MAIF, Mobivia, RTE, SNCF, les Fondations European Climate Foundation, Daniel et Nina Carasso, Nature & Découvertes, la Fondation de France, le fonds de dotation Domorrow et la Caisse des dépôts et consignations Biodiversité.

La Fondation a également accueilli un nouveau mécène, la Fondation Laforêt, désireux de s'engager à ses côtés en faveur de la sensibilisation du grand public à la préservation de la biodiversité et aux plantations citoyennes. Un sujet bien connu du réseau Laforêt, mobilisé depuis 2019 dans des actions de reforestation en France avec plus de 150 000 arbres plantés en Gironde, dans les Vosges, en forêt de Chantilly et dans la Nièvre. En joignant sa volonté d'agir à celle de la FNH, La Fondation Laforêt compte contribuer à l'impact de

la campagne #JagisJeplante en mobilisant les 700 agences et les 4800 collaborateurs que compte le réseau Laforêt partout en France. En 2022, la Fondation a poursuivi son partage d'expertise en proposant un cycle de 3 webinaires à destination exclusive des collaborateurs de ses partenaires mécènes ayant pour thématiques : les conséquences agricoles et alimentaires de la guerre en Ukraine, la précarité en matière de mobilité du quotidien, les enjeux et limites de l'artificialisation des sols

La Fondation a également bénéficié du soutien ponctuel des entreprises Allianz, Aglaïa & Co, Boho Cosmetics, Gooded et Lilo. Elles ont déployé des actions de philanthropie auprès de leurs parties prenantes par le biais de différentes opérations d'engagement : arrondi en caisse, arrondi sur salaire, versement d'un pourcentage du chiffre d'affaires... Comportant un volet informatif et pédagogique, ses actions ont également contribué à la sensibilisation et à la mobilisation de leurs réseaux et clients, permettant à la FNH de toucher un autre public. La Fondation a enfin pu compter sur les 4 TPE qui contribuent au Fonds TPE pour la Nature et l'Homme - Ektis, Expertis, Ocean Vert Distribution et Secante. Par leur engagement, elles soutiennent les projets menés par des jeunes âgés de 15 à 35 ans pour lutter contre la perte de biodiversité et le dérèglement climatique.

Les subventions et les autres concours publics

La Fondation a reçu 643 607 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de la Transition écologique et solidaire, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Caisse des dépôts et consignations, l'Agence française de développement (AFD), l'Office français de la biodiversité (OFB).

Les reprises sur provisions et dépréciations

La reprise correspond à l'ajustement de la provision de l'indemnité de départ à la retraite (CROD).

L'utilisation des fonds dédiés antérieurs

Il s'agit des fonds dédiés reçus en 2021 utilisés en 2022 (ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs).

Les emplois ou charges par destination

La Fondation réalise ses missions essentiellement en France par des actions d'intérêt général qu'elle gère elle-même ou qu'elle sous-traite auprès d'autres organismes œuvrant dans le même domaine. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent les actions menées par les fondations abritées par la FNH.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de relations extérieures et de frais de fonctionnement (frais de personnel et frais de structure) sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés. Les dépenses liées à la base de données et au site institutionnel sont imputées à chaque projet de la mission sociale.

La mission sociale est financée en premier lieu par des financements fléchés, puis par les dons, legs et mécénats.

Les missions sociales

En 2022, la Fondation a réalisé les projets suivants :

INFLUENCER

- **Crise alimentaire mondiale** : la guerre en Ukraine a alimenté de vifs débats autour de l'augmentation de la production agricole et d'une remise en question des ambitions environnementales (la stratégie européenne de la Ferme à la Fourchette notamment). Avec d'autres organisations, la FNH s'est mobilisée pour alerter sur le fait que produire plus à tout prix n'est pas la solution pour garantir notre souveraineté alimentaire. Une lettre a été adressée à Emmanuel Macron et à Julien Denormandie pour leur demander de ne pas céder à la pression des représentants du modèle agricole industriel. Un décriptage sur de nombreuses idées reçues sur la crise alimentaire a été publié sur le site Internet de la FNH, présenté aux médias à l'occasion d'une conférence de presse, ainsi qu'à une vingtaine de députés en présentiel. Il a également fait l'objet d'une diffusion massive au sein de l'Assemblée Nationale .
- **Un nouveau Plan stratégique national pour la France** : en 2022 la France a dû élaborer son Plan Stratégique national (PSN) , déclinaison française de la Politique Agricole Commune (PAC) européenne, structurante pour l'avenir de nos agriculteurs et de la biodiversité. La première copie de la France a été retoquée par la Commission européenne par

manque d'ambition. La FNH s'est mobilisée pour porter trois propositions visant à en réhausser l'ambition. Si l'ensemble des propositions n'a pas été retenu, la FNH a été entendu sur sa première demande: le soutien financier aux agriculteurs en agriculture biologique a été rehaussé de 110€/hectare/an contre 82€ initialement prévus. De plus, de par son architecture, le PSN positionne maintenant clairement le label AB à un niveau supérieur aux autres certifications (HVE notamment).

- **Artificialisation des sols:** en juin 2022, la FNH a publié sa première contribution sur le thème de l'artificialisation des sols. Au-delà de la présentation des définitions et des impacts de cet enjeu majeur, cette contribution brosse un état des lieux synthétique de la répartition des sols artificialisés en France métropolitaine. Un premier éclairage qui rappelle que la lutte contre l'artificialisation des sols est un phénomène complexe qui questionne fondamentalement nos modèles d'aménagement et nous invite à repenser notre rapport aux territoires et à la biodiversité qui s'y développe. Cet état des lieux sera prolongé par plusieurs autres publications, qui visent à éclairer les moteurs principaux de l'artificialisation des sols en France, mais aussi à proposer des pistes pour une politique de sobriété foncière écologiquement efficace et socialement juste.
- **Loi d'accélération des EnR:** la fin d'année 2022 a été marquée par l'examen du projet de loi relatif à l'accélération des énergies renouvelables (EnR) au Sénat et à l'Assemblée Nationale. A cette occasion, la FNH a rappelé l'absolue nécessité d'accélérer le déploiement des EnR pour permettre à la France d'atteindre ses objectifs de neutralité carbone en 2050. La FNH a également poussé un maximum de mesures pour concilier EnR, protection des écosystèmes et justice sociale. Elle a notamment proposé de prioriser le déploiement des panneaux photovoltaïques sur le bâti et les espaces artificialisés, afin de protéger les sols ainsi que des mesures permettant un accès massif des particuliers à des installations d'EnR en autoconsommation. La FNH s'est ainsi particulièrement mobilisée autour d'une mesure clé: permettre aux ménages d'accéder à un prêt à taux zéro pour l'installation de panneaux solaires sur leur toiture.
- **Restauration collective:** avec son partenaire Réseau Resta'Co, la FNH a saisi le projet de loi de finance 2023, pour donner à la restauration collective des moyens supplémentaires lui permettant de servir des repas sains et durables dans un contexte d'inflation et d'atteindre ses objectifs EGAlim. Elle a organisé plusieurs rendez-vous avec des députés pour présenter trois propositions concrètes: l'allocation d'un budget d'urgence (20 centimes par repas) pour soutenir l'achat de produits bio, l'allocation d'une prime à l'investissement de 100 millions d'euros et la rédaction d'un rapport sur les dispositifs financiers à la disposition des restaurants collectifs pour leur permettre d'améliorer

leur accessibilité auprès des convives. Des propositions qui ont été massivement traduites en amendements par des groupes de tous les bords, mais qui malheureusement n'ont pas pu voir le jour suite au 49.3 déclenché par la première Ministre.

- **Mobilité durable:** avec son partenaire Wimoov, la FNH a publié la 2^{de} édition du Baromètre des mobilités du quotidien. Reposant sur une enquête menée auprès de 13 000 personnes, cette nouvelle édition lui a permis de mettre en lumière le chiffre de la précarité mobilité en France, révélant ainsi que 13,3 millions de personnes en souffrent déjà. En pleine crise énergétique en Europe, la FNH a porté ses résultats à la connaissance des médias et des décideurs politiques pour démontrer que les mesures de court terme ne sont pas suffisantes. Elle a porté un discours et des propositions en faveur de l'accompagnement des citoyens vers la sortie des carburants fossiles et la réduction de la dépendance à la voiture solo, appelant notamment à un plan social d'accompagnement vers les mobilités durables.
- **L'Affaire du siècle:** avec les autres organisations co-requérantes de l'Affaire du Siècle, la FNH s'est donné pour objectif de mettre l'urgence climatique au cœur de l'élection présidentielle. Pour ce faire, un questionnaire visant à évaluer l'ambition des programmes au regard de la condamnation pesant sur l'Etat pour sortir la France de l'illégalité climatique a d'abord été adressé aux candidats. L'occasion également d'organiser le "Débat du Siècle", premier débat 100% dédié au climat dans le cadre d'une présidentielle. Diffusé sur la chaîne Twitch de Jean Massiet, l'émission a duré trois heures et fait plus de 1 million de vues. Les 4 organisations ont également lancé un baromètre médiatique hebdomadaire en collaboration avec Kantar afin de mesurer la place des questions climatiques dans la couverture journalistique.
- **Pacte du pouvoir de vivre:** à l'occasion de la Présidentielle, le Pacte est "parti en campagne", afin de faire émerger des propositions pour accélérer la transition écologique et la lutte contre les inégalités. Pour ce faire, cet ensemble d'organisations, dont la FNH fait partie, a porté 90 propositions qu'elle a présentées en face à face à plusieurs candidats à l'élection. L'alliance a également organisé plus de 25 rencontres partout en France avec les groupes locaux du Pacte, avec un moment fort: le meeting à Vaulx-en-Velin, qui a rassemblé plus de 500 personnes. Associations locales et dirigeants des membres du Pacte étaient présents pour réaffirmer leur unité autour des propositions et leur volonté d'établir un nouveau modèle de société plus écologique, plus solidaire et plus démocratique.

OFFRIR À LA SOCIÉTÉ CIVILE LES MOYENS D'AGIR AU QUOTIDIEN

- **J'agis pour la nature**: pour inciter le grand public à préserver la nature, la FNH anime la plate-forme du bénévolat nature jagispourlanature.org qui regroupe des activités et événements proposés par des associations réparties partout en France. En 2022, la plateforme *J'agis pour la Nature* a dépassé le cap des 35 000 inscrits comptabilisant + 10% de bénévoles inscrits.
- **Mon Restau Responsable**: lancée en 2016, cette démarche favorise une restauration collective de qualité. Fin 2022, 1 750 sites de restauration servant 570 000 repas par jour (soit plus de 15 millions par an) étaient engagés, soit plus de 200 structures de plus.
- **Génération Climat**: en 2022, ce programme adressé aux jeunes de 15 à 35 ans a reversé 85 000 euros pour soutenir 28 projets portés par 69 jeunes. Ces projets devraient impacter 370 000 personnes.

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AUX ENJEUX DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

En octobre 2022, la Fondation a lancé la première édition de la campagne de **#JagisJePlante**. Objectif : sensibiliser le grand public à la nécessité de replanter massivement des haies, des murs végétaux, des bosquets comestibles ou des « mini-forêts urbaines » dans tous nos lieux de vie (jardins, terrasses, rues, écoles, entreprises, en lisière des champs agricoles...) afin de préserver la biodiversité, mieux s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique, préserver la qualité de l'air... Pour inciter les citoyens à mettre en place leur propre projet de plantation, la FNH a développé des outils facilitateurs expliquant comment monter un projet de plantation de A à Z... La formation **#JagisJePlante**, disponible en ligne, en a été le point clé. Gratuite, ludique, elle se compose de plus de 60 tutos 100% pratiques, réalisés avec le concours de 5 associations spécialistes des plantations et du youtubeur Nicolas Meyrieux.

A travers son programme **Génération Climat**, la FNH a également accompagné les 15-35 ans vers la création de projets de terrain en faveur du climat et de la solidarité. Ils ont été 5 300 à participer à des formations, à des actions de terrain, des forums d'échanges ou encore des ateliers d'écriture de projets proposés par les 24 acteurs relais fédérés par la FNH sur tout le territoire Français.

FONDS ET FONDATIONS ABRITÉES

Depuis 2016, la FNH abrite et accompagne des fondations dans leur création et la structuration de leur projet philanthropique.

En 2022, elle hébergeait trois fondations ayant chacune sa spécificité et ses modes d'actions.

- **La Fondation Valorem** qui agit pour l'accès aux énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique a sélectionné et financé 13 projets en 2022, 4 à l'international permettant l'accès aux énergies renouvelables dans le monde et 9 en France, permettant la lutte contre la précarité énergétique en France des projets de sensibilisation à la transition écologique. Par ailleurs, la Fondation Valorem est mécène du programme *Génération Climat* de la FNH et ensuite des projets de jeunes en France et à l'international.
- **La Fondation Breizh Biodiv** a pour but la protection de la biodiversité terrestre et marine sur son territoire ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité. Pour cette deuxième année d'existence, la Fondation Breizh Biodiv a lancé un appel à projets Biodiversité et Milieux aquatiques faisant l'objet d'un comité de sélection en janvier 2023. La Fondation a également rassemblé l'ensemble de ses parties prenantes (entreprises et collectivités) le 24 juin à Dinard pour une grande journée de sensibilisation pour la préservation de la biodiversité dans la région.
- **La Fondation ETRE** [Écoles de la Transition Écologique], fondation opérante, soutient le réseau ETRE qui accueille et forme des jeunes en difficultés aux métiers de la transition écologique. Fondée fin 2021, elle a été dissoute fin 2022 à la demande de son fondateur faute de réalisation de projet.

La FNH poursuit sa mission d'accélérer les changements individuels et collectifs en accompagnant ces fondations qui agissent pour l'intérêt général et touchent toujours plus d'individus.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings papier à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons.

Frais de recherche d'autres ressources

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent principalement de la direction générale et des services administratifs et financiers.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, non imputés à la mission sociale, sont financés en priorité par les ressources non fléchées qui ne relèvent pas de la générosité du public.

Les impôts sur les bénéfices

Impôt réglé sur la plus-value dégagée sur un placement en fonds de capitalisation.

Les reports en fonds dédiés de l'exercice

Les reports en fonds dédiés de l'exercice correspondent aux ressources acquises à la FNH en 2022 affectés à des projets qui seront réalisés en 2023, aux résultats cumulés des fondations abritées, aux legs et donations non encore encaissés.

Ressources reportées liées à la générosité du public

Il s'agit du cumul des résultats positifs successifs liés à la générosité du public depuis la création de la Fondation.

Les contributions volontaires en nature pour l'année 2022 (1.3.30)

Les trois fondateurs – la société VALOREM, l'association 3PA et la Région Bretagne – ont mis à disposition du personnel à leur fondation abritée respective : la Fondation VALOREM, la Fondation ETRE et la Fondation Breizh Biodiv, sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme.

Nous avons accueilli jusqu'à juin 2022 une personne mise à disposition par BNP Paribas et accueillons depuis janvier 2021 une personne mise à disposition par la société AXA. La société Électricité de France, depuis plusieurs années, met également à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Nous bénéficions également de gracieux de diffuseurs publicitaires (Média Transport) et d'autres dons et prestations en nature (DigDeo, bénévoles).

Nous évaluons également la contribution des experts au Conseil scientifique et la participation de bénévoles aux jurys de sélection des soutiens accordés.

1.3.29 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2022

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
Cadres	24	26
Femme	16	17
Homme	8	9
Employés ou professions intermédiaires	1	3
Femme	0	3
Homme	1	0
Total	25	29

La Fondation a accueilli 1 service civique volontaire au cours de l'année 2022, et en a mis 5 à disposition d'autres associations.

1.3.30 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)

État des contributions volontaires mentionnées en bas du compte de résultat	681 945
Faisant l'objet d'une convention :	313 931
BNP Paribas	61 704
EDF	25 725
AXA	123 408
Société Valorem ⁽¹⁾	15 819
Association 3PA ⁽¹⁾	28 936
Région Bretagne ⁽¹⁾	58 339
Autres contributions diverses :	368 014

⁽¹⁾ Mécénat de compétence apporté par les entités fondatrices. Les experts du Conseil scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la Fondation est bénévole et valorisée dans les "autres contributions diverses".

5. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

dkpartners

Fiduciaire
Expertise
Audit

Rapport du commissaire aux comptes sur
les comptes annuels

FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

6 rue de l'Est – 92100 Boulogne Billancourt

Exercice clos le 31 décembre 2022



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux membres de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Commentaires du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 juin 2023

FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Corinne MARTIAL

3. RAPPORT DE GESTION

3.1 Actions et faits marquants de l'exercice

Productions d'études et d'éclairages, activités de plaidoyer afin de faire évoluer les politiques publiques :

- ▶ Publication de la seconde édition du Baromètre des mobilités du Quotidien en partenariat avec WIMOOV mettant en lumière le nombre de personnes victimes de précarité mobilité en France.
- ▶ Publication avec 5 autres organisations de "Agriculture, alimentation et guerre en Ukraine, un décryptage en 11 questions" qui démêle le vrai du faux sur les causes de la crise alimentaire de 2022 et met en lumière la nécessité de soutenir une agriculture durable au service de notre souveraineté alimentaire.
- ▶ Publication avec 21 autres organisations de "Crise agricole et crise alimentaire : une alternative est possible" avec 44 propositions pour répondre aux conséquences de la guerre et garantir une souveraineté alimentaire aux pays du Nord comme du Sud.
- ▶ Publication de deux notes réalisées en partenariat avec la FNAB, le Réseau Restau'Co et le Secours Catholique pour mettre en lumière les enjeux sociaux, environnementaux et économiques en restauration collective et les propositions à court et moyen terme pour soutenir ce secteur.
- ▶ Publication du rapport "Mix électrique, comment faire les bons choix en 2050 ?", qui démontre que le coût ne peut être le seul argument pour décider de l'avenir du système électrique français. Une certitude toutefois : miser sur la sobriété reste une stratégie gagnant-gagnant.
- ▶ Publication du bilan de la présidence française du Conseil de l'UE. La FNH a analysé les avancées et points d'améliorations sur 4 sujets clés : la fin de vente des véhicules thermiques, des règles commerciales pour protéger l'environnement et les agriculteurs, des règles budgétaires pour investir dans la transition et la réduction de l'usage des pesticides.

J'agis je plante

Lancement de la campagne de mobilisation citoyenne #JagisJePlante incitant le plus grand nombre à replanter des haies, des bosquets comestibles, des murs végétaux et des mini-forêts pour préserver la biodiversité et le bien-être humain.

L'Affaire du siècle

Les 4 associations requérantes, dont la FNH, ont organisé le premier débat présidentiel 100% climat. Un deuxième moment fort a marqué l'année : le 14 octobre, un an après la condamnation nous nous sommes déplacés dans la forêt ravagée par le feu près de Landiras (Gironde) pour interpeller le gouvernement sur l'insuffisance de son action et exposer les mesures à prendre de toute urgence pour surmonter l'hiver, tout en préparant l'avenir.

Le Pacte du pouvoir de vivre

Dans le cadre l'élection présidentielle, l'alliance est partie en campagne en poussant 90 propositions auprès des candidats et en proposant aux citoyens des rencontres pour échanger sur ces propositions et se rassembler autour d'un projet commun.

La plateforme du bénévolat Nature

jagispourlanature.org passe le cap des 35 000 inscrits pour agir concrètement, sur le terrain pour protéger la biodiversité.

Mon Restau Responsable

1 750 sites de restauration servant 570 000 repas par jour engagés dans la démarche pour une alimentation saine et durable

Génération Climat

28 projets ont reçu un financement dont 19 se déroulent en France et 9 dans un pays du Sud.

3.2 Comparaison du résultat 2022 avec le budget et analyse du résultat

Comparaison avec le budget

La comparaison avec le budget exclut les comptes des fondations abritées.

Le détail des charges et produits des fondations abritées figure en annexes 1.3.23 à 1.3.25.

La Fondation ETRE, Écoles de la Transition Écologique, a été dissoute fin 2022 à la demande de son fondateur faute de réalisation de projet.

Les comptes 2022 font apparaître un résultat positif de 6 118 euros.

K€	Budget voté (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé avec fonds dédiés (2)	Ecart (2)-(1)
Produits	4 067	4 165	249	4 414	347
Charges	4 067	3 717	691	4 408	341
Résultat	(0)	448	(442)	6	7

Écart sur les produits

- Objectif de collecte de dons des particuliers non atteint
- 4 nouveaux legs, 1 assurance vie (non prévus au budget)
- Une baisse des ressources de mécénat
- Des fonds publics supplémentaires
- Le dîner de Gala annulé

Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Actions reportées sur l'année 2023 ou annulées
- Legs comptabilisés en fonds reportés
- Une baisse des frais de collecte
- Une diminution des effectifs

Les produits d'exploitation de l'exercice soit 4 151 K€ hors fonds dédiés, sont supérieurs à ceux de 2021. Ils s'analysent comme suit :

K€	2022	2021
Mécénat et fonds institutionnels privés	1 117	1 577
Dons et legs	1 968	1 703
Subventions publiques	644	688
Autres produits (dont frais de gestion des fondations abritées)	280	123

Les charges d'exploitation de l'exercice hors fondation abritée et hors engagements sur fonds dédiés, soit 3 500 K€, ont diminué de 872 K€, soit 20% par rapport à 2021. Ils correspondent en grande partie au fonds reportés sur les legs pour un montant de 691 K€.

Le résultat net de l'exercice hors fondation abritée est bénéficiaire de 6 K€ contre un déficit de 346 K€ pour 2021.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées sont de 264 K€ contre 818 K€ en 2021. Aucun fonds dédié comptabilisé en 2022 pour la FNH contre 91 K€ en 2021. Les fonds reportés liés aux legs et donations sont de 754 K€ contre 220 K€ en 2021.

4. RAPPORT FINANCIER

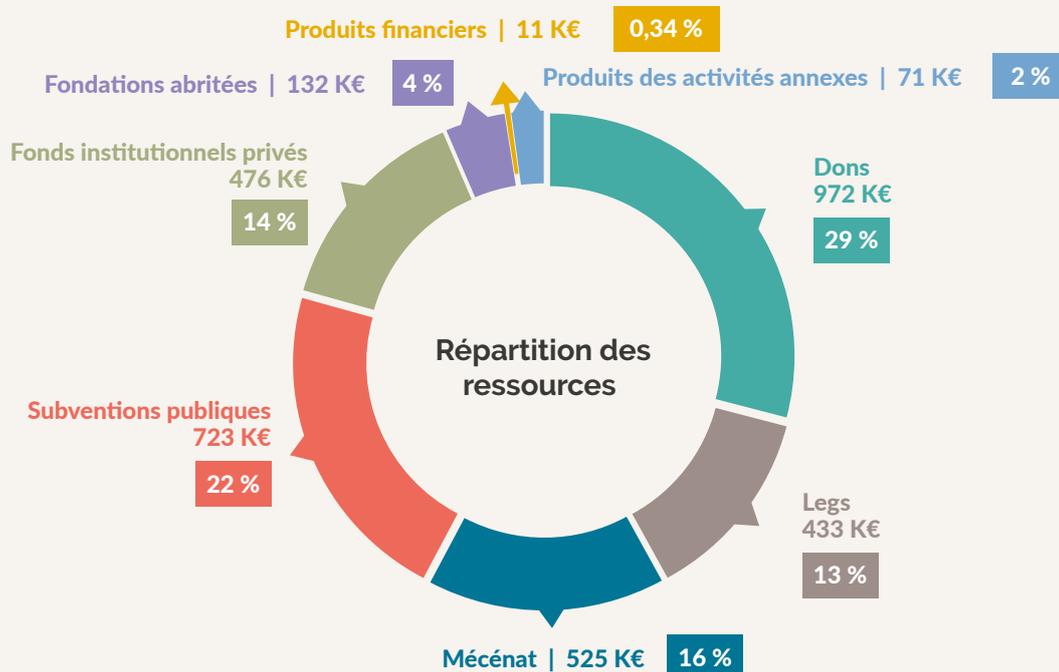
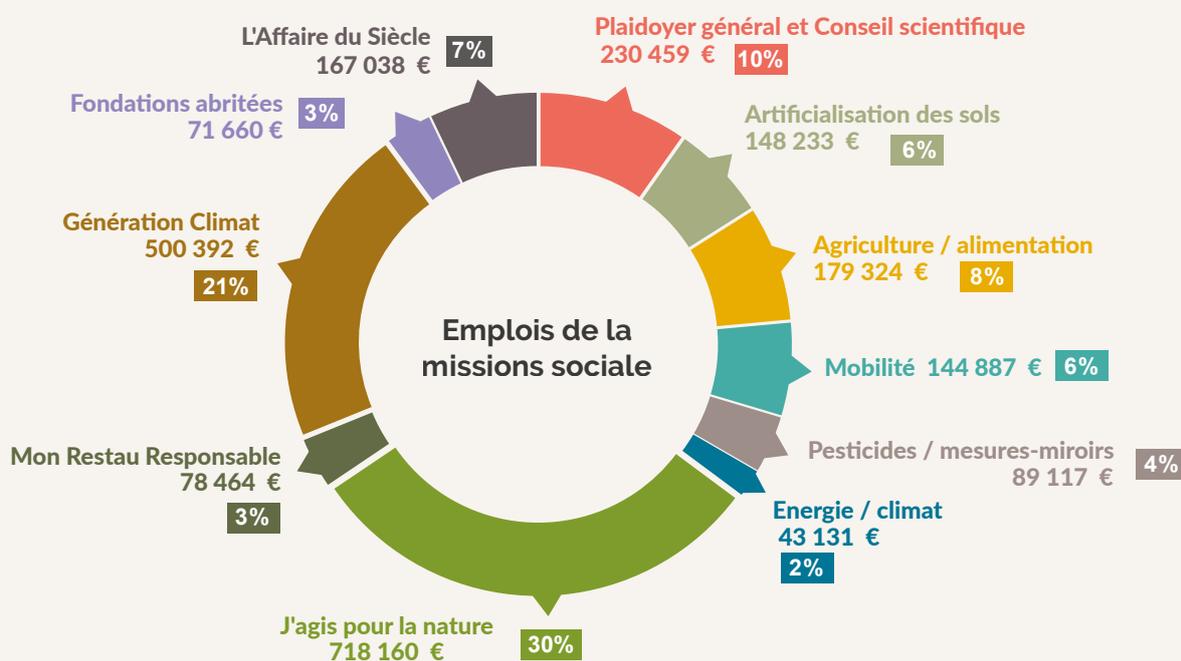
Le rapport financier soumis à l'approbation du Conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2022, présenté selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe. Il intègre les produits et les charges des fondations abritées.

L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, accompagnés des commentaires.

Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2023 arrêté par le Bureau, a été approuvé par un Conseil d'administration en date du 15 décembre 2022. Il comporte 3 473 K€ de produits et de charges. Il est équilibré.



5. PARMIS LES PROJETS POUR 2023...

Saison 2 de la campagne #JagisJePlante

En octobre 2022, la Fondation pour la Nature et l'Homme lançait la première saison de #JagisJePlante, une campagne de mobilisation visant à favoriser l'émergence, partout en France de projets de plantations citoyennes. Une campagne que la FNH entend pérenniser en 2023 à travers une saison 2 avec quelques nouveautés. La FNH souhaite ainsi créer, autour de la journée du 25 novembre fête de la Sainte Catherine « où tout bois prend racine », un événement récurrent qui deviendra le marronnier de la campagne, marquant le « Top départ » de la pleine saison de plantation hivernale. Convaincue que le monde du sport est un formidable levier à activer pour créer des projets de plantation sur tout le territoire, la FNH souhaite s'associer aux Forêts du Sport Français, association poursuivant un objectif similaire. En associant leur force, FNH et FSF ont toutes les ressources pour mettre en place un bel événement qui s'inscrira dans le temps. En complément, la Fondation souhaite s'adresser aux enseignants du cycle 2 (du CM1 à 6^e) pour qu'ils impulsent eux aussi des projets de plantation dans les écoles. Elle réalisera à cet effet un kit pédagogique qui sera diffusé aux enseignants, notamment grâce au soutien du réseau « Les profs en transition ».

De nouveaux éclairages pour lever les blocages de la transition écologique

En 2023, la FNH va mobiliser son expertise pour investiguer de nouvelles problématiques clés aujourd'hui enlisées ou sous-investies, alors même qu'elles sont au cœur des préoccupations des Français et au carrefour de nombreux enjeux écologiques et de solidarité. Parmi les thématiques prévues, la FNH entend travailler sur l'artificialisation des sols pour apporter des réponses concrètes à une équation difficile : comment stopper la destruction de la nature tout en prenant en compte les enjeux liés aux logements. Elle travaillera également sur l'élevage durable. Alors que l'empreinte écologique de l'élevage pèse lourd et qu'il est nécessaire de manger moins de viande mais mieux, avec un mouvement de fond croissant dans notre société, nous prouverons qu'il est possible de développer un élevage durable en France qui concilie respect du climat, de la biodiversité et une juste rémunération des agriculteurs. La FNH poursuivra également son travail pour installer le concept de mesures-miroir afin d'obtenir des partenaires commerciaux de l'Union Européenne, une réciprocité des mêmes normes environnementales et sanitaires.

Focus péri-urbain du baromètre des mobilités

En 2022, la FNH et son partenaire Wimoov ont lancé la seconde édition du Baromètre des Mobilités du Quotidien avec un enjeu : mettre en lumière les divers freins qui entravent l'accès à une mobilité durable pour tous, quel que soit son lieu d'habitation. Publié en mars 2022, la deuxième édition de ce baromètre national a révélé que 13,3 millions de personnes sont en situation de précarité mobilité en France, contraints par des budgets carburants trop lourds, des voitures vieillissantes, des distances à parcourir qui s'allongent, l'absence d'alternative à la voiture individuelle et même, pour 4 millions d'entre eux, aucune solution pour se déplacer. Pour mieux cerner cette situation de précarité et ses conséquences, la FNH publiera en 2023 un focus sur les zones périurbaines. Réputées pour être particulièrement dépendantes à la voiture individuelle, elles sont souvent considérées comme des « oubliées des politiques de transports publics » et cristallisent les problématiques (hausse du prix des carburants, mobilisation des gilets jaunes, débat sur les ZFE).

Soutenir la restauration collective plus saine et durable

En 2023 la FNH va continuer à se mobiliser pour obtenir plus de moyens financiers pour que les pouvoirs publics offrent à la restauration collective les moyens d'atteindre les objectifs de la loi EGalim. En parallèle, en partenariat avec le Réseau Restau'Co, elle va continuer à optimiser l'outil *Mon Restau Responsable* grâce à un nouveau site internet qui offrira aux restaurants une meilleure expérience utilisateur. Elle va en parallèle se mobiliser pour accroître massivement l'engagement des Crous et des CHU.

Soutenir la jeunesse qui s'engage : Génération climat

Depuis 2016 la FNH soutient la jeunesse qui s'engage pour le climat en France et à l'international. En 2023, elle lancera un nouvel appel à projet visant à accompagner financièrement les projets, jusqu'à 10 000 euros.



**FONDATION
POUR LA NATURE
ET L'HOMME**

Dépasser les clivages, inspirer les courages

Reconnue d'utilité publique, apaisane et non-confessionnelle, la Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre depuis 1990 pour que les solutions écologiques deviennent la norme de nos vies, sans laisser personne de côté. En plaçant l'humain au cœur de ses actions, elle lève les blocages économiques, politiques, psychologiques et sociaux qui entravent cet horizon, seul choix d'avenir.

Pour y parvenir, la Fondation démontre qu'agir pour le climat et la biodiversité est dans l'intérêt de tous. Avec son conseil scientifique et ses partenaires, elle propose à celles et ceux qui ont le pouvoir d'agir, des décideurs politiques aux acteurs économiques en passant par les citoyens, des solutions qui concilient les impératifs de la planète et les besoins humains. L'exigence dans l'action, la co-construction, la solidarité et le dialogue avec tous sont les fondamentaux de sa méthode.



www.fnh.org